



Date de création : 08-11-2017
Date de mise à jour : 10-08-2020

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Bovins, ovins, caprins et porcins.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les bovins, ovins, caprins et porcins :

- Traitement des septicémies, des infections digestives, des infections respiratoires et des infections génito-urinaires dues à des germes sensibles à l'ampicilline et à la colistine.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie intramusculaire.

Posologie

Toutes cibles :

10 mg d'ampicilline et 25 000 UI de colistine par kg de poids vif toutes les 12 heures pendant 3 jours, soit 1 mL de produit pour 10 kg de poids vif matin et soir pendant 3 jours.

Bien agiter le flacon avant l'emploi.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Ampicilline 100,000 mg

Colistine (sf de sulfate) 0,250 MUI

Alcool benzylique (E1519) 0,009 mL

Butylhydroxyanisole 0,180 mg

Excipient QSP 1 mL

Principes actifs / Molécule

Ampicilline, Colistine (sous forme de sulfate)

Forme pharmaceutique

Suspension

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Viandes et abats : 21 jours.

Lait : 3 jours.

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

L'ampicilline est un antibiotique de la famille des betalactamines, elle présente une activité bactéricide en agissant sur la paroi des bactéries lorsqu'elles sont en phase de multiplication. Son spectre d'activité recouvre non seulement les germes Gram positif mais également certains germes Gram négatif, notamment les entérobactéries.

La colistine est un antibiotique polypeptidique appartenant à la classe des polymyxines.

La colistine exerce une action bactéricide sur les souches bactériennes sensibles, par désorganisation de leur membrane cytoplasmique, conduisant à une altération de la perméabilité cellulaire et ainsi à une perte de matériel intracellulaire.

La colistine possède un pouvoir bactéricide contre un large spectre de bactéries Gram négatif, parmi lesquelles les entérobactéries, et en particulier *Escherichia coli*.

La colistine présente très peu d'activité contre les bactéries Gram positif et les organismes fongiques.

Les bactéries Gram positif, ainsi que certaines espèces de bactéries Gram négatif telles que *Proteus* et *Serratia*, sont naturellement résistantes à la colistine. Cependant, l'acquisition d'une résistance des bactéries entériques Gram négatif à la colistine est rare et s'explique par simple mutation.

Propriétés pharmacocinétiques

Après administration intramusculaire du médicament, l'ampicilline est bien absorbée et le pic de concentration plasmatique est observé dans les deux heures après administration. L'ampicilline est largement distribuée dans les tissus, elle présente une faible fixation aux protéines plasmatiques et une demi-vie d'élimination courte du fait de l'excrétion tubulaire rénale. Elle est principalement éliminée sous forme active par le rein.

La colistine est rapidement absorbée, le pic de concentration plasmatique est atteint en 1 à 2 heures. Elle est largement distribuée dans tous les tissus.

La demi-vie d'élimination varie de 4 à 6 heures. Son élimination est essentiellement urinaire sous forme inchangée et fait intervenir le processus de filtration glomérulaire. Une faible part est éliminée par voie biliaire et galactophore.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une hypersensibilité connue aux betalactamines.

Ne pas administrer aux lapins, cochons d'inde, hamsters ou gerbilles.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Les pénicillines et les céphalosporines peuvent provoquer des phénomènes d'hypersensibilité (allergie) après administration.

Les réactions allergiques à ces substances peuvent occasionnellement être sévères (anaphylaxies).

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Aucune.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux polymyxines doivent éviter le contact avec le médicament vétérinaire.

Les pénicillines et les céphalosporines peuvent entraîner des réactions d'hypersensibilité (allergie) après injection, inhalation, ingestion ou contact cutané. Cette hypersensibilité aux pénicillines peut entraîner des réactions croisées avec les céphalosporines, et inversement. Ces réactions d'hypersensibilité peuvent être occasionnellement graves.

Ne pas manipuler ce produit si vous savez être sensibilisé, ou s'il vous a été conseillé de ne pas entrer en contact avec ce type de molécule.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas de symptômes après exposition (rougeur cutanée), demander un avis médical en présentant la notice au médecin. Un œdème de la face, des lèvres ou des yeux, ou des difficultés respiratoires constituent des signes graves, qui nécessitent un traitement médical urgent.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

L'innocuité de la spécialité n'a pas été évaluée chez les espèces cibles en cas de grossesse. L'utilisation du médicament pendant la gestation sera fonction de l'évaluation du rapport bénéfice/risque réalisée par le vétérinaire.

Les études menées sur animaux de laboratoire lors d'administration par voie parentérale ont mis en évidence des effets fœtotoxiques de la colistine.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Aucun.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune connue.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

2 ans.

Après ouverture : 28 jours.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Aucune.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

Laboratoires BIOVE
3 rue de Lorraine
62510 ARQUES

FRANCE

Classification ATC Vet

- QJ01CA51

Laboratoire



Laboratoires Biové S.A.S., membre
d'InoVet
3 rue de Lorraine
62150 ARQUES
Tél : 03.21.98.21.21
Contact : info@inovet.fr
<http://www.inovet.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/5842100 0/1989

Date de première autorisation

1989-02-15

Présentation et quantité

COLAMPI® I Flaçon de 100 mL

Code GTIN : 03760161600217

COLAMPI® I Flaçon de 250 mL

Code GTIN : 03760161600224